



Promesse de versement

Taxe d'apprentissage 2022

L'Association Stade Malherbe Caen (Code UAI / 0142159W) est habilitée à percevoir 13% de la Taxe d'apprentissage. La date limite de versement est fixée au 31 mai 2021.

Vous pouvez nous envoyer votre promesse de versement par mail à : vmeslin@smcaen.fr ou par courrier au 23 boulevard Georges Pompidou 14 052 CAEN.

Entreprise :

Code NAF (ex APE) :

SIREN/SIRET :

Adresse :

Téléphone : **Mail *** :

Versement décidé par : Mr / Mme

Fonction :

Montant destiné à l'Association du Stade Malherbe Caen (13%) :

- En chiffres :
- En lettres :

Modalités de versement :

- Par chèque
- Par virement RIB :

DOMICILIATION

Code établissement	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB
16606	53213	09776490800	88

IBAN (International Bank Account Number)

FR76	1660	6532	1309	7764	9080	088
------	------	------	------	------	------	-----

Code **BIC** (Bank Identification Code) - Code **swift**:
AGRIFRPP866

Fait à :

Le :

Signature et cachet de l'établissement :

**Adresse mail souhaitée pour envoi du récépissé de versement.*